MINESEC - OBC
Durée : 3 h
Coeff. : 1

BACCALAURÉAT –C– –E–
Session : *2017*

ÉPREUVE DE LITTÉRATURE OU DE CULTURE GÉNÉRALE

Le candidat traitera l'un des trois sujets au choix

Sujet de type I : Contraction de texte et discussion

L'empire des guérisseurs

Lorsque vous serez parvenu au comble de l'inquiétude et de la douleur, lorsque les médecins, les uns après les autres, auront reconnu leur impuissance devant votre cas ou celui d'un proche, lorsque vous refuserez les diagnostics sans espoir ou les thérapeutiques de choc…, peut-être serez-vous prêt à écouter le conseil de l'ami bien intentionné qui vous donnera l'adresse d'un guérisseur. Il faut bien en effet le constater : ni les progrès foudroyants de la médecine, ni le développement des services hospitaliers et la généralisation de la Sécurité sociale n'ont fait disparaître ces soigneurs de l'ombre, ces contrebandiers de la santé. Au contraire, dirait-on. Aux pratiques ancestrales des rebouteux de village et des exorciseurs [1], qui se maintiennent imperturbablement, s'ajoutent celles plus sophistiquées des pseudo-savants et des inventeurs autodidactes venus braconner aux frontières de la science, de la médecine officielle ou de l'écologie […]. Si l'empire des guérisseurs semble plonger ses racines dans la tradition paysanne et populaire, il gagne la petite bourgeoisie urbaine et s'installe même dans les beaux quartiers, en affichant les signes extérieurs de la respectabilité (bureau avec secrétaire, fichiers et salles d'attente, publicité dans certains journaux…).

Combien sont-ils ? Plus d'un millier (surtout dans les régions isolées de l'Ouest et du Centre où les médecins sont rares). Davantage sans doute, mais leur décompte est malaisé, puisqu'ils agissent dans l'illégalité. Beaucoup sont des bénévoles ou des semi-professionnels ; tandis que d'autres se dissimulent derrière des professions autorisées (masseurs, kinésithérapeutes…). Un sociologue du C.N.R.S., Daniel Friedmann, à qui nous devons ces précisions, a eu l'heureuse idée d'enquêter sur cette population clandestine et de chercher les ressorts profonds de son audience et de sa pérennité [2].

Contrairement aux médecins qui tiennent leur légitimité d'un diplôme, conféré par une institution extérieure à leur personne, les guérisseurs tirent leur justification d'eux-mêmes, c'est-à-dire de leur « don ». L'aptitude qu'ils auraient de guérir, personne ne la leur a conférée. Elle est innée. C'est leur propre corps qui est la source de leur pouvoir. Et l'opération par laquelle ils soulagent les misères de leurs semblables réside dans la rencontre directe avec le malade. En soignant par l'imposition des mains, le regard ou le pendule, ils extirpent le mal et le prennent eux-mêmes en charge. Pour en dégager le malade, ils se l'approprient. C'est cette relation « duelle », cette communion avec le patient, cet acte d'amour, comme aiment à dire certains d'entre eux, qui provoque le déplacement du mal. […]

Le guérisseur ne s'intéresse pas à la maladie en elle-même ni au fonctionnement des organes. Il ne fait pas de diagnostic ; il donne le remède. Il ne cherche pas à savoir ce qui est atteint : il guérit la personne en bloc, en désignant la zone fragile qui déséquilibre l'harmonie générale du corps. Avec le guérisseur, le malade a tout à coup le sentiment qu'il est totalement pris en charge et que l'unité de sa personne lui est restituée.

Fréderic Gaussen, Le monde Dimanche, 18 octobre 1981.

1. Résumé / 8 pts.

Ce texte compte 523 mots. Résumez-le en 131 mots. Une marge de 13 mots en plus ou en moins sera tolérée. Vous mentionnerez, à la fin de votre résumé, le nombre de mots utilisés.

1. Exorciseur : qui chasse les démons du corps des possédés, par des formules et des cérémonies.
2. Pérennité : état de ce qui dure toujours ou très longtemps.

2. Discussion / 10 pts.

Frédéric Gaussen affirme que le guérisseur « ne cherche pas à savoir ce qui est atteint : il guérit la personne en bloc. » Avec les progrès scientifiques et les spécialisations pointues dans le domaine de la médecine, peut-on toujours se fier à de telles pratiques ?

Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté illustré d'exemples tirés de votre expérience et de vos lectures.

3. Présentation / 2 pts.

Sujet de type II : Commentaire composé

Le brasier

À Paul – Napoléon Roinard.

J'ai jeté dans le noble feu
Que je transporte et que j'adore
De vives mains et même feu
Ce Passé ces têtes de morts
Flamme je fais ce que tu veux

Le galop soudain des étoiles
N'étant que ce qui deviendra
Se mêle au hennissement mâle
Des centaures dans leurs haras
Et des grand'plaintes végétales

Où sont ces têtes que j'avais
Où est le Dieu de ma jeunesse
L'amour est devenu mauvais
Qu'au brasier les flammes renaissent
Mon âme au soleil se dévêt

Dans la plaine ont poussé des flammes
Nos cœurs pendent aux citronniers
Les têtes coupées qui m'acclament
Et les astres qui ont saigné
Ne sont que des têtes de femmes

Le fleuve épinglé sur la ville
T'y fixe comme un vêtement
Partant à l'Amphion docile
Tu subis tous les tons charmants
Qui rendent les pierres agiles

Guillaume Apollinaire, *Alcools,* 1913.

Vous ferez de ce texte un commentaire composé sans dissocier le fond de la forme. Vous pourrez, si vous le voulez, en ayant recours aux images, à l'énonciation, aux champs lexicaux, aux temps verbaux, etc., montrer comment le poète, rompant avec son passé triste, opère sa mutation en vue d'une renaissance.

Sujet de type III : Dissertation

Dans, l'avant-propos de son livre *La gloire de mon père*, Marcel Pagnol déclare : « Il me semble en effet qu'il y a trois genres littéraires bien différents : la poésie, qui est chantée, le théâtre, qui est parlé, et la prose, qui est écrite. »

Que pensez-vous de cette affirmation ? Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur des œuvres littéraires étudiées ou lues.